

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 15/03/2023 à 20H00

Le 15 mars 2023, les membres du conseil municipal, convoqués le 1 mars 2023, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : MM. Sébastien DOLÉ, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Thierry BERTRAND, Christophe MACQUART, Stéphane VISNEUX, Mickaël MIMIN et Mme Adeline HÉNIN. (8)

Absents excusés : Mme Aurélie RODRIGUES DA CRUZ (pouvoir donné à M. BERTRAND) (1)

Absent : M. Romain LEVECQUE

Secrétaire de séance : M. Benjamin WATIER

Quorum = 6 : atteint

Ordre du Jour :

- Comptes Administratifs 2023 Commune et Legs
- Affectations de résultats 2023 Commune et Legs
- Taux de fiscalité 2024
- Subventions accordées pour 2024
- Budgets 2024 Commune et Legs
- Mandat de gestion au CDG Prévoyance-santé
- Questions diverses

Clôture de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 07/12/2023 a été adressé à tous les membres du conseil municipal avec la convocation au Conseil de ce jour. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité sans observation.

Point information du Conseil Municipal

Monsieur DOLÉ souhaite faire part au Conseil des différents événements qui ont eu lieu entre ces deux séances :

- Diverses animations/actions : décoration de sapins, atelier sablés/pain d'épices, distribution de cadeaux aux enfants, vœux du Maire, vote du blason de la commune, don du sang...
- Suivi des dossiers travaux : demande de DETR (en attente pour le moment), réception du rapport d'audit énergétique
- RDV intercommunalité : élection du nouveau président de la Communauté Urbaine, conférences de territoires, finalisation du contrôle du réseau d'assainissement (résultats prévus le 25/03), réunion CUGR sur l'aménagement à envisager en cas de fermeture de maternelle à Chaumuzy (aménagement du temps scolaire et des transports)
- Réunions divers interlocuteurs : proposition de recherches de placement pour le Legs du Conseiller au décideurs Locaux (accord du Conseil pour recherches plus approfondies), propositions d'actions du PNR (« îlots de senescence » et « haies et vergers » à voir en commission pour la parcelle 25 éventuellement)
- Réunions communales : commission budget (remarques prises en compte pour le budget qui va être présenté), réunion publique sur les écoles
- Les inscriptions scolaires sont en cours depuis le 4/03 et jusqu'au 17/05.
- Un Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le 16/03 sur l'aménagement du village et l'organisation des fêtes et animations.

Comptes administratifs 2023

	Commune		
	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement 2023	251 267,88 €	319 034,71 €	67 766,83 €
Investissement 2023	95 604,74 €	29 028,06 €	-66 576,68 €
Résultat 2022	0,00 €	544 491,74 €	544 491,74 €
Reste à réaliser	4 262,30 €	0,00 €	-4 262,30 €
Résultat cumulé	351 134,92 €	892 554,51 €	541 419,59 €

	Legs		
	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement 2023	31 392,06 €	48 772,04 €	17 379,98 €
Investissement 2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat 2022	0,00 €	336 523,68 €	336 523,68 €
Reste à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	31 392,06 €	385 295,72 €	353 903,66 €

Délibération 2024/03-01 (6 pour, 1 contre, 1 abstention)

Les résultats cumulés étant positifs, il n'y a pas de résultat à affecter à l'investissement pour 2024

Délibération 2024/03-05 (7 pour, 1 contre, 0 abstention)

Subventions accordées pour 2024

Les membres du Conseil souhaitent maintenir les subventions habituelles, soit :

- Association Chamapou'festif : 3 000 euros
- Association des loisirs : 800 euros
- CCAS : 1 000 euros

- Mme P. PIERLOT : 100 euros pour l'entretien des tombes de M. FAROUX et de Mme PETIZON
- CLIC de Dormans : 98 euros

Délibération 2024/03-02 (8 pour, 1 contre, 0 abstention)

Taux de fiscalité 2024

Les membres du Conseil maintiennent les taux déjà appliqués les années précédentes, soit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 44.79 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 14.91 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 13.41%.

Délibération 2024/03-03 (8 pour, 1 contre, 0 abstention)

Budget 2024

Commune		
2024	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	736 604.64 €	736 604.64 €
Investissement	276 187.71 €	276 187.71 €
Global	1 012 792.35 €	1 012 792.35 €

Legs		
2024	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	405 385.36 €	405 385.36 €
Investissement	368 385.36 €	368 385.36 €
Global	773 770.72 €	773 770.72 €

Délibération 2024/03-04 (7 pour, 1 contre, 1 abstention)

Délibération 2024/03-06 (8 pour, 1 contre, 0 abstention)

Mandat de gestion au CDG 51

Le Centre de Gestion de la Marne propose ses services pour les procédures d'appels d'offres concernant la couverture des risques santé et prévoyance. Cette disposition devient obligatoire pour les employeurs publics au 1er janvier 2025 (prévoyance) et 1/01/2026 pour la santé. Le Conseil approuve à l'unanimité. Délibération 2024/03-07

M. le Maire remercie les membres de la commission et la secrétaire de mairie pour leur travail préparatoire en vue de l'élaboration de ce budget. Néanmoins, il souligne que certains élus n'ont pas donné leur approbation à ce budget bien qu'ils aient été présents lors de la commission et n'aient pas formulé d'observation à ce moment-là. Il est convaincu que des échanges plus constructifs permettraient une meilleure prise en compte des besoins de la commune.

Questions diverses

Travaux :

- un devis a été demandé pour l'église, nous allons reprendre attache avec le couvreur.
- un devis de réfection des peintures dans la maison au 1 M. Faroux va être demandé par B. Watier pour les dommages consécutifs à la tempête.
- Il sera demandé à l'employé communal de faire le nécessaire pour :
 - o neutraliser une place en haut de la rue A. Beuvelet pour permettre le passage d'engins agri/viticoles,
 - o reboucher les trous rue de Nappes
 - o réparer la grille de l'ancien cimetière (il lui sera demandé de souder une barre de fermeture).
- M. Mimin confirme que des devis ont été demandés à l'entreprise Petit, conformément aux décisions prises en commission. A réception, une nouvelle commission aura lieu. Elle portera également sur la proposition de projet « îlots de senescence » du PNR.

M. Bertrand explique que des riverains se sont plaints de dommages au chemin longeant le bois d'Éclisse. Probablement lié à l'exploitation de la vigne proche. Un courrier sera envoyé au propriétaire pour qu'il remette en état le chemin.

L'eau débordant du caniveau rue du Capitaine Chesnais, face au 36 a été testée. Il ne s'agit pas de l'eau de la concession mais probablement d'une source sur le terrain au-dessus.

Le Grand Reims demande si des difficultés particulières sont à signaler sur le réseau d'eaux pluviales. M. Mimin se charge de faire un contrôle et un retour rapide.

Véolia propose l'installation de borne monétique place Saint Rémi (appareil de distribution d'eau payante pour les entreprises de BTP par exemple). Le Conseil n'est pas intéressé.

M. WATIER demande s'il peut commander les mêmes fleurs que les années précédente pour le fleurissement de la commune. Une commission cadre de vie et embellissement va être rassemblée, avec M. S. Visneux, lundi 25/03 à 19h en mairie.

Fête patronale :

Une réponse positive va être donnée aux forains ayant adressé leur demande d'emplacement (auto-tamponneuse, coup de poing, manège enfants, confiserie, pêche aux canards). Un forain sera également contacté pour le tir. M. Mimin se charge de réserver la tireuse à bière et de se renseigner pour une tonnelle. M. Watier recherchera des bénévoles pour tenir la buvette et se chargera des autres boissons. Pour l'animation, chaque conseiller mènera ses recherches et tiendra le Conseil informé. La Mairie réservera des tables et bancs au Pôle du Tardenois et le cantonnier ira les chercher pour les mettre en place.

Plus de questions, la séance est levée à 23h20

Secrétaire de séance
M. Benjamin WATIER

Président de séance
M. Sébastien DOLÉ